



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2024

N° C07_03_2024_52 - Mise en place de la vidéo-protection en déchèteries - Appel à manifestation d'intérêt « soutien à la protection des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) par vidéo-protection »

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	51	15	66	24

Pour : 66	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 1 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le sept mars, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHAIMBAULT Monique, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHOURRE Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DELEZAY Gaëtan, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, MOREAU Olivier, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, HAYE Jean-Marie, KLINGLER Sarah, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, BOUCHETA Jamila, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, TEXIER Jérôme, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BAUDON Christian (pouvoir donné à FOUCHE Etienne), BAUMGARTEN Christian (pouvoir donné à TROCHON Patrick), BELAUD Bernard (pouvoir donné à PICARD Marylène), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à MAGNAN Jean-Christophe), DODIN Patrick (pouvoir donné à GAYET Olivier), GIRAULT Anne (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à BLANCHET Philippe), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à NIVELLE Jean-Pierre), NEE Nicole (pouvoir donné à BRILLAUD Chantal), OUVRARD Pierre (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), THIBAUT Evelyne (pouvoir donné à BOURDIER Christine)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BONNET Line, CAQUINEAU Emmanuel, CHARTIER Bernard, CHASSIN Julien, DALLAUD Hélène, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GRASSWILL François, HOELLINGER Gilbert,

HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, KOHLER Marie, PAILLAUD Raymond, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SUIRE Catherine, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, VEQUE Marie-Claire

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Mise en place de la vidéo-protection en déchèteries - Appel à manifestation d'intérêt « soutien à la protection des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) par vidéo-protection »

Vu la décision du Président DP20220209 en date du 27 novembre 2022 portant approbation de la convention de collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) avec l'éco-organisme Ecosystem pour la période du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2027,

Vu l'appel à manifestation d'intérêt présenté par les éco-organismes de la filière DEEE,

Face à l'ampleur des vols, des dégradations et des incivilités constatés en déchèteries et afin d'assurer la sécurité des agents, des usagers et des biens, il est proposé de placer sous vidéoprotection les déchèteries de la communauté de communes.

Pour financer la mise en place de ce système en 2024, il est proposé que la communauté de communes Mellois en Poitou candidate à l'appel à Manifestation d'intérêt présenté par les éco-organismes de la filière déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE), en vue de la mise à niveau de la vidéo-protection des sites de déchèteries de Sauzé-Vaussais, Aigondigné, Lezay et Melle.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Déchèteries	Dépenses HT en €	Soutien filière DEEE HT en €
Déchèterie de Lezay	10 137,00	3 500,00
Déchèterie de Aigondigné	7 513,00	3 500,00
Déchèterie de Melle	7 699,00	3 500,00
Déchèterie de Sauzé-Vaussais	9 957,00	3 500,00
TOTAL	35 306,00	14 000,00

L'exploitation de la vidéo-protection sur les sites des déchèteries est conditionnée par l'obtention d'une autorisation préfectorale. Les dépenses afférentes à l'installation du dispositif sur les quatre déchèteries ne seront engagées qu'à réception de l'obtention des autorisations.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER l'installation de la vidéo-protection sur les déchèteries de Sauzé-Vaussais, Aigondigné, Lezay et Melle,
- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à solliciter tout financement au titre de ce projet,
- AUTORISER Monsieur le président ou le vice-président délégué à signer tout document attenant à la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président

Sylvie COUSIN

Fabrice MICHELET